

Association Anaïs

L'association Anaïs, loi de 1901, œuvre pour renforcer les liens de solidarité entre malades et handicapés et parents d'enfants malades ou handicapés, et aussi avec les partenaires médicaux et sociaux. En 2013, le 19 janvier, l'association a fait connaissance avec Ange qui est atteint de la maladie de Little et a remis à sa maman 12 000 € afin de financer son deuxième voyage pour des soins de Biofeedback à Miami, qui durent 3 semaines, dans l'espoir de pouvoir marcher. Pour l'anniversaire du petit Lucas, atteint de granulomatose chronique, l'association a offert un chèque de 50 €. L'association a rencontré la petite Sarah et sa famille. Cette petite est

touchée par une maladie génétique rare : le syndrome de Prader-Willi. Le 16 novembre, l'association a fait connaissance de Sarah et sa famille et remis à sa maman un chèque de 8 000 € pour aider au financement d'un véhicule plus grand qui permettra de mettre tous les nombreux appareils nécessaires pour la petite Sarah. L'exposition à Biol, les 30 novembre et 1er décembre, a été un succès : 983 €. Une journée porte ouverte chez Mme Legat : 717,50 €. L'association exposera au Marché Artisanal Créatif à Bonnefamille les 18 et 19 avril. Les 29 et 30 novembre, journées portes ouvertes chemin des Blaches à Biol, de 10 à 19 heures.